



Paris, le 21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée des Outre-mer du 104ème congrès des maires de France : l'AMF se réjouit que le ministre Jean-François CARENCO partage ses propositions pour une relance de la dynamique de développement ultra-marine

Les maires et présidents d'intercommunalité d'outre-mer ont été réunis aujourd'hui par l'AMF en préambule du 104ème Congrès. Accueillis par le président David Lisnard, les 800 élus ultramarins présents ont ainsi pu échanger et participer à deux débats sur la sécurité et le logement, avec des témoignages forts sur les difficultés constatées et la formulation de propositions pour améliorer le fonctionnement des pouvoirs publics. Enfin, leurs travaux ont été clôturés par le ministre des outre-mer, Jean-François CARENCO.

À cette occasion, l'AMF se réjouit de constater que, sur un ensemble de sujets qu'elle porte de longue date, le ministre ait rejoint les propositions de l'AMF. S'agissant des CDPENAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers), l'AMF propose depuis longtemps qu'elles émettent des avis simples, comme c'est le cas dans l'hexagone, et non pas conformes. Cette différence d'approche n'est pas normale, et le ministre en est convenu et a indiqué qu'il modifierait les choses. De même sur la vente du foncier de l'État aux collectivités, notamment en Guyane, le ministre s'est dit prêt à engager des évolutions. Cette inflexion de l'approche gouvernementale correspond aux orientations que l'AMF avait soutenues, notamment lors de l'examen de la loi 3DS du 22 février 2022. Elle n'avait alors pas été entendue. La convergence de vues qui se dessine aujourd'hui doit se traduire par des actes, compte-tenu de la prégnance des difficultés d'accès à un logement décent dans les territoires ultramarins.

L'AMF partage avec le Ministre la nécessaire réévaluation des dotations dédiées à l'outre-mer, et en premier lieu de la DACOM. Elle souligne cependant au regard des réalités locales le besoin que cette progression relève de la péréquation verticale.

Enfin, concernant la thématique de la sécurité en outre-mer, les élus présents ont unanimement appelé à une prise de conscience et à une mobilisation d'ampleur à tous les niveaux de l'action publique contre la criminalité, qui ronge l'avenir de ses habitants et atteint durablement la cohésion sociale de ces territoires, et de la République toute entière.

[Analyse des comptes de gestion des communes et EPCI de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion](#)